

L'HEBDO DU CNDH

N°44 - Semaine du 9 au 15 juin 2014

www.cndh.ma

INSTALLATION DE L'INSTANCE VÉRITÉ ET DIGNITÉ DE TUNISIE

Le président du CNDH a participé le 9 juin à Tunis à la Conférence internationale d'installation de l'Instance vérité et dignité de Tunisie. M. El Yazami a exposé à cette occasion l'expérience du Maroc en matière de justice transitionnelle précisant que 'le Royaume ne pouvait s'engager dans le processus de justice transitionnelle sans la convergence de la volonté des différents acteurs en vue d'œuvrer pour un traitement pacifique du legs lourd des violations passées des droits de l'Homme'. Il a souligné que l'expérience marocaine a été marquée par une plus value notable en matière de réparation communautaire, d'intégration de l'approche genre dans l'analyse de la violence politique et de la réparation, de préservation des archives, de l'histoire et de la mémoire et l'attribution de la mission du suivi des recommandations de l'Instance équité et réconciliation à l'institution nationale des droits de l'Homme. Il est à souligner que l'Assemblée nationale constituante a validé en mai 2014 la composition de l'Instance vérité et dignité.

'JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'INTERVENTION MÉDICALE AUPRÈS DES PERSONNES EN GARDE À VUE

Le CNDH a organisé le 14 juin à Casablanca une journée d'étude sur 'l'intervention médicale auprès des personnes en garde à vue'. Cette journée a permis d'enrichir le débat sur le projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale dans ses aspects liés à la garde à vue et lancer la réflexion sur un modèle d'organisation marocain de l'activité médico-légale. Les participants ont notamment discuté de 'l'approche droits de l'Homme dans l'intervention du médecin auprès des personnes en garde à vue', 'l'encadrement juridique et les normes éthiques et déontologiques de l'intervention du médecin auprès des personnes en garde à vue', 'enquête sur les allégations de torture et autres mauvais traitements à la lumière du droit international des droits de l'Homme' et 'la documentation et l'évaluation des preuves physiques et psychologiques de la torture et autres mauvais traitements'.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

L'AFRIQUE À VENIR', THÈME DU FORUM DU FESTIVAL GNAOUA ET MUSIQUES DU MONDE

En partenariat avec le CNDH, et en marge de la 17ème édition du festival Gnaoua et musiques du monde, s'est tenu les 13 et 14 juin à Essaouira, le forum du festival sur le thème 'L'Afrique à venir'. Des chercheurs et universitaires de différents horizons ont passé en revue la situation actuelle de l'Afrique sur les plans économique, politique, culturel et social. Ils ont plaidé en faveur d'un plus grand rapprochement entre l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne, de la promotion de la fusion et de l'interaction culturelle entre les pays et peuples africains. Ils ont également considéré que l'avenir de l'Afrique est étroitement lié à l'investissement dans le développement humain et à l'implication de la jeunesse dans la dynamique économique pour en faire un levier du progrès tant escompté dans le continent.

VINGT-SIXIÈME SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Une délégation du Conseil, présidée par le secrétaire général, M. Mohamed Essabar, participe à la vingt-sixième session du Conseil des droits de l'Homme qui se tient du 10 au 27 juin au Palais des Nations à Genève. Composée de membres et de cadres, la délégation du Conseil présentera des communications orales notamment dans le cadre du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, de la journée annuelle de discussion sur les droits des femmes et du panel sur la prévention et l'élimination des mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés. Le Conseil prendra part également aux activités du Forum sur les droits de l'Homme et les entreprises.

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

M. Des journalistes d'Amérique latine (le 10 juin) : M. Mohamed Essabar a reçu une délégation de journalistes représentant différents médias d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Équateur, Chili, Colombie) qui a effectué un voyage de presse au Maroc. M. Essabar a présenté à la délégation latino-américaine les prérogatives, missions, composition et mécanismes régionaux du CNDH, ainsi que les rapports thématiques et les mémorandums qu'il a publiés. Le débat a par ailleurs porté sur la situation des droits de l'Homme au Maroc.

Un groupe d'étudiants étrangers (le 9 juin) : M. Bouchaib Doukiffel, chargé de mission à la Direction de promotion des droits de l'Homme a reçu un groupe d'étudiants de différentes nationalités qui effectuent une visite au Maroc dans le cadre d'un programme culturel parrainé par la Fondation 'Qalam wa Lawh'. Après une présentation sur le CNDH (prérogatives, missions, composition et réalisations), des questions d'actualité portant notamment sur la diffusion de la culture des droits de l'Homme en milieu scolaire, la relation du Conseil avec la société civile et le code de la nationalité au Maroc ont été abordées durant cette réunion.

CRDH**BÉNI MELLAL-KHOURIBGA**

CARAVANE RÉGIONALE SUR L'AUTISME
La CRDH Béni Mellal-Khouribga a organisé le 12 juin à Béni Mellal une caravane régionale sur l'autisme. Cette manifestation est organisée dans le cadre de la campagne nationale sur l'autisme lancée le 1er avril sur le thème 'Je suis différent comme toi' par le Collectif Autisme Maroc (CAM) avec le soutien du CNDH et en collaboration avec la Jeune Chambre Internationale (JCI) de Rabat et le Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc. L'objectif principal de cette campagne est de mobiliser l'opinion publique, les acteurs publics et non étatiques pour s'assurer de la reconnaissance de l'autisme en tant que cause nationale.

RABAT-KENITRA**LE RÔLE DE LA JUSTICE DANS LA PROTECTION DES LIBERTÉS**

En partenariat avec la CRDH de Rabat-Kenitra, la Cour d'Appel et le barreau des avocats de Kenitra, le Forum Maâmoura pour les droits de l'Homme a organisé le jeudi 12 juin à Souk AL Arbiaâ, une journée d'étude sur 'le rôle de la justice dans la protection des libertés et des droits de l'Homme'. Marquée par la participation des différents acteurs concernés, cette rencontre a traité de 'l'importance de la justice dans la protection et la consécration des droits de l'Homme à la lumière des normes internationales et des dispositions de la nouvelle constitution', du 'travail judiciaire marocain et son rôle dans la protection des droits et des libertés', et de 'l'expérience des cellules de prise en charge des femmes victimes de violence : bilan et perspectives'.

NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE

La CRDH de Rabat-Kenitra a tenu le vendredi 13 juin à Rabat sa neuvième session ordinaire. L'ordre du jour de cette session a porté notamment sur le bilan d'activités de la Commission entre la huitième et la neuvième session, et le bilan de son implication dans les programmes à caractère national en particulier la question de la régularisation de la situation des immigrés en séjour irrégulier au Maroc et la caravane sur l'autisme. Cette session s'est penchée également sur les préparatifs de rencontres programmées prochainement dont la rencontre régionale sur la ville et les droits de l'Homme, la rencontre régionale sur le cinéma et les droits de l'Homme et le Forum mondial des droits de l'Homme.

Oujda**LECTURE DU LIVRE 'LA MARCHÉ NOIRE'**

La CRDH d'Oujda-Figuig a organisé le 12 juin à Oujda, une rencontre autour de l'ouvrage 'La Marche noire' de Mohamed Cherkaoui, président de l'Association des Marocains expulsés d'Algérie. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du CNDH et de ses Commissions régionales en vue de préserver la mémoire et l'histoire du temps présent du Maroc et enrichir le dialogue pluraliste autour des questions des droits de l'Homme.